EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 54

SUBVENTION À L'ASSOCIATION POP'ART DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT CITÉJEUNE

Olivier BIANCHI, Roger GIRARD et Fatima CHENNOUF-TERRASSE ne prennent pas part au vote.

Le crédit inscrit au budget primitif 2013 en vue de l'attribution des subventions aux actions de partenariat dans le cadre de l'opération Citéjeune s'élève à 12 300 euros.

Suite aux précédents conseils, le solde restant est de 10 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

POP'ART

POP'ART a pour but de faciliter l'accès de tous à la culture et notamment aux musiques actuelles. A cet effet, elle soutient la découverte, l'émergence et le renouvellement artistique dans le champ des musiques actuelles et participe au développement culturel du territoire en favorisant la relation de proximité avec les acteurs de ce secteur et la population.

La Ville établit un partenariat annuel avec cette association qui s'engage à :
♦ Accorder des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte Citéjeune,
♦ Intégrer le logo Citéjeune sur les supports de communication et afficher visiblement la signalétique Citéjeune,
♦ Communiquer les avantages qu'octroie la carte Citéjeune à la Coopérative de Mai sur les programmes.

En contrepartie, la Ville verse à l'association POP'ART une subvention forfaitaire à titre de partenariat.

Subvention : 10 000 euros

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 janvier 2014

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville

Simon POURRET